Soixantième année. - N ° 185 A Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2375

17 – CHARENTE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Jugement d'ouverture

Date : 17 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
938 308 020 RCS Saintes.
FALY.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Activité : la pizzeria, la restauration rapide sur place et à emporter et toutes activités s'y rapportant..
Adresse : 84 Avenue Gambetta, 17100 Saintes.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 juillet 2026 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 9 Rue Audry de Puyravault 17300 Rochefort Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale.Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : CA DE POITIERS.